



1^{er} juin 2009

C'est assez !

Le SSPHQ démarre une campagne contre le système de dotation

Le SSPHQ lance une campagne contre la mauvaise application du système de dotation par les gestionnaires hydro-québécois, un problème systémique qui s'est amplifié au cours des dernières années. La dotation est le système d'attribution des emplois et vise à fournir un personnel compétent à l'organisation.

« Peu importe sa forme, la dotation doit être juste et équitable, affirme Benoît Bouchard, président du SSPHQ. Par paresse administrative, plusieurs gestionnaires affichent des postes avec des exigences farfelues et abusives, et ce, parce qu'ils savent exactement à qui ils veulent offrir ces postes. Ce sont des affichages sur mesure, ce qu'on appelle communément des affichages-photos, et ce n'est pas une pratique équitable. »

Cette façon de faire exclut d'emblée un grand nombre de bons candidats et limite l'expertise dans chacune des unités corporatives. Pour cette raison, nous annonçons que dorénavant, nous allons déposer un grief pour chaque affichage présentant des exigences anormales.

Article 14 de la convention collective

L'esprit de l'article 14 de la convention collective qui encadre la dotation n'est pas respecté. L'utilisation qu'en fait la gestion démontre qu'elle n'applique pas la méthode de dotation négociée entre nous et la direction : une méthode basée sur la compétence plutôt que l'ancienneté.

Or, depuis notre syndicalisation, les professionnels et spécialistes d'Hydro-Québec demandent un système de dotation qui tienne compte des compétences et de l'expérience des individus et qui fonctionne selon des règles précises, objectives, non discriminatoires et non abusives. Ce n'est malheureusement pas ce que font les gestionnaires.

La direction doit mettre en place de bons mécanismes dans le processus d'embauche, autant pour le bien de nos membres que celui de l'entreprise.

Il faut une meilleure politique en matière de dotation. « *Les exemples de bonnes politiques abondent*, explique Richard Quesnel, conseiller syndical du SCFP. *Nous voulons rencontrer l'employeur pour lui faire part de ces politiques qui préconisent des chances égales d'emploi pour tout le monde.* »